

DEMANDE DE BOIS DE CHAUFFAGE **POUR L'HIVER 2025-2026**

Je, soussigné,

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : Rue et n° _____

Code postal et Commune _____

Téléphone et/ou Internet _____

Fais demande à la société Forelux de pouvoir venir acheter et façonner du bois de chauffage pour mon compte pendant l'hiver 2025-2026.

Je suis intéressé par le nombre de stères suivant :

5 stères	
10 stères	
20 stères	
30 stères	
40 stères	
Autre	

(cocher la case appropriée par une croix ou donner votre montant dans la case « autre »)

J'ai une préférence pour :

Baliveaux	
Têtes	

Je possède un tracteur et/ou du matériel qui me permet d'entrer dans le bois pour transporter mes stères :

Oui	
Non	

Je m'engage à acheter ma commande et à retirer les bois au plus tard pour le 31 août 2026.

Je souscris aux conditions reproduites ci-dessous en Annexe.

Date : _____

Signature : _____

FORELUX S.A.

Société anonyme
N° 0477.898.808

Rue Ferme du Manoir 1a
5150 Floreffe

Tél./Fax 081 43 33 18/28
GSM 0477 06 43 43
0476 50 51 52
Email contact@forelux.be

TVA : BE 0477.898.808 RPM Namur
Banque : BNPPFortis n° BE18 250-0054300-65

Certification Forestière anciennement PEFC/07-21-1/2-69
Certification agricole Standard Vegaplan Production Primaire Végétale / G-040 172111723138

Le 29 août 2025

Cher façonneur,

Cette année comme l'année passée, notre campagne 2025-2026 se concentrera sur les coupes de chêne et de hêtre ainsi que de baliveaux de hêtres sur l'ensemble du Domaine. Afin d'organiser la campagne au mieux dans l'intérêt de tous, vous trouverez ci-joint les quelques indications et règles à respecter.

Les dates d'abattage sont après le 5 décembre 2025 jusqu'au 1^{er} mai 2026 et du 31 mai 2026 au 31 août 2026. Le Domaine sera donc **fermé** entre le 1^{er} mai et le 31 mai 2026 inclus, mois des naissances du chevreuil.

La **réception** des stères aura lieu, sur rendez-vous préalable au (081) 43.33.18 ou (0473) 23.53.89 chez le garde Axel Hancotte.

Un **permis d'enlèvement** sera **délivré** :

1. **uniquement sur demande d'autorisation ; il faut que le sol ne soit pas humide et mou pour l'obtenir son autorisation d'enlèvement**; étant donné quelques excès pendant la saison passée, ceux qui enlèvent leur bois sans permis seront mis à l'amende ;
2. dès après réception du montant de la facture sur le compte habituel Fortis : BE18 250-0054300-65 et sur présentation de celle-ci aux gardes du Domaine à leur demande.

Le prix du bois sera fixé le 1^{er} décembre sur notre site internet et nous indiquons € 35,- / stère pour tous dès maintenant. Vous pourrez confirmer votre commande lors de la fixation du prix le 1^{er} décembre 2025.

Le carnet des parts sera confectionné dès réception de toutes les demandes au plus tard le 30 novembre 2025 avec **attribution des parts** pour le 1^{er} décembre 2025, les premiers rentrés étant les premiers servis. Pour commander une part, veuillez nous renvoyer le formulaire en annexe signé en n'oubliant pas d'indiquer votre adresse, n° de GSM ou tél et le nombre de stères recherché. Comme l'année passée, les bois devront être payés et **vidangés pour le 31 août 2026** au plus tard. Passé la date du 31 août 2026 les bois même façonnés restent la propriété de notre société sans indemnité et nous les reprenons en régie.

!! Nous attirons votre attention sur le fait qu'il est interdit d'empiler vos stères en prenant appui entre deux arbres de haute futaie, cela propage les insectes qui pénètrent ainsi au cœur des arbres sur pied. Il faut donc préparer vos piquets de soutènement.
!! Nous attirons également votre attention sur le fait qu'il faut couper les baliveaux à ras du sol et horizontalement de façon à ce que les souches ne puissent crever les pneus des tracteurs et remorques venant chercher le bois.
!! Nous vous demandons également de ne pas endommager les barrières à la sortie du bois de façon à nous permettre de ne pas augmenter nos prix en proportion, dans l'intérêt de tous.

Pour bon ordre, nous vous rappelons que l'abattage, le débardage et le transport des bois que vous commandez se fera sous votre entière responsabilité et à vos risques.

Avec nos amicales et forestières salutations,

Pour Forelux S.A.